



GROUPE DE TRAVAIL 2

Gestion directe des milieux naturels : mesures agricoles



7 février 2019, Nevers

Avec le soutien de :





Ordre du jour



Introduction



Les mesures concernées par le groupe de travail



Les contenu des mesures



Quelles suites à ce groupe de travail ?





Ordre du jour



Introduction





Introduction : Retour sur le Groupe de travail n°1



Demande de transmission d'un bilan de la mise en œuvre des mesures des précédents docobs et financements mobilisés

= Tableau bilan transmis avec le compte-rendu

Discussions sur les enjeux et surtout sur les objectifs

⇒ Proposition d'objectifs par les participants

⇒ Présentation des enjeux et objectifs proposés par la structure animatrice



Fusion pour obtenir une arborescence Enjeux / Objectifs / Mesures

= tableau transmis avec le compte-rendu et sur les tables





Introduction : Comment a-t-on réfléchi les mesures ?



ENJEUX - ex : Habitats aquatiques et zones humides

OBJECTIFS - ex : Restaurer / maintenir la fonctionnalité des A^{xes} hydrauliques et ZH



MESURES outils pour atteindre l'objectif
(agricole, contrat, concertation, etc)





Introduction : Comment a-t-on réfléchi les mesures ?



ENJEUX - ex : Habitats aquatiques et zones humides

OBJECTIFS - ex : Restaurer / maintenir la fonctionnalité des A^{xes} hydrauliques et ZH



Comment met-on en œuvre ces mesures ?

MESURES outils pour atteindre l'objectif
(agricole, contrat, concertation, etc)





Introduction : Comment a-t-on réfléchi les mesures ?



ENJEUX - ex : Habitats aquatiques et zones humides

OBJECTIFS - ex : Restaurer / maintenir la fonctionnalité des A^{xes} hydrauliques et ZH

Comment met-on en œuvre ces mesures ?

« Au fil de l'eau »
opportunités / urgences
d'intervention / suivis de
projets

MESURES outils pour atteindre l'objectif
(agricole, contrat, concertation, etc)



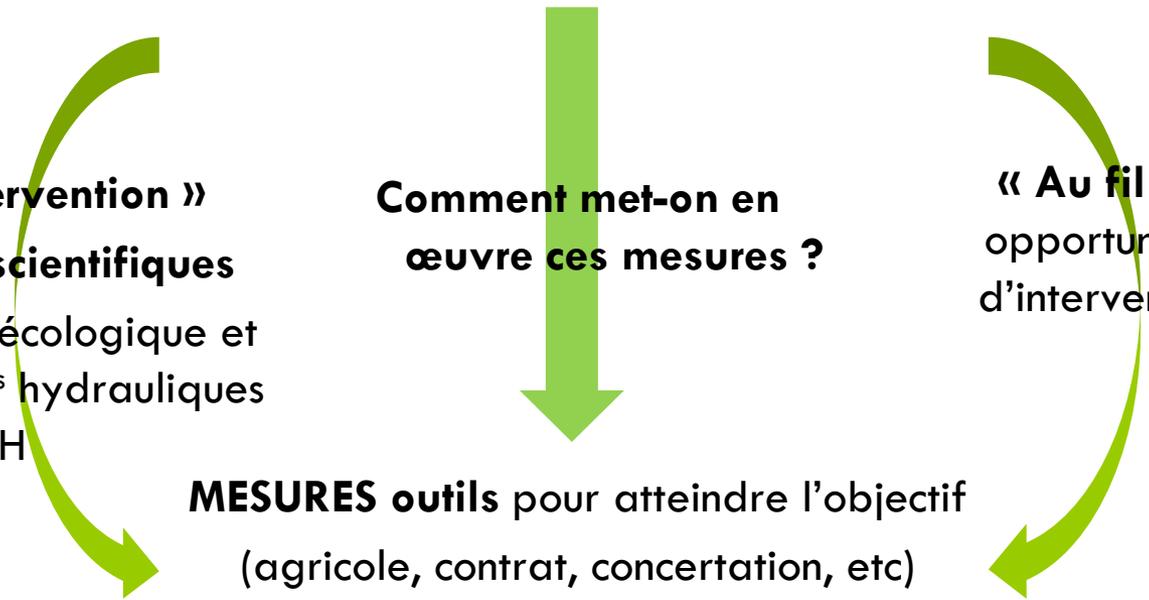


Introduction : Comment a-t-on réfléchi les mesures ?



ENJEUX - ex : Habitats aquatiques et zones humides

OBJECTIFS - ex : Restaurer / maintenir la fonctionnalité des A^{xes} hydrauliques et ZH



« Stratégie d'intervention »

MESURES Études scientifiques

Ex : caractérisation écologique et foncière des A^{xes} hydrauliques et ZH

Comment met-on en œuvre ces mesures ?

« Au fil de l'eau »

opportunités / urgences d'intervention / suivis de projets

MESURES outils pour atteindre l'objectif (agricole, contrat, concertation, etc)



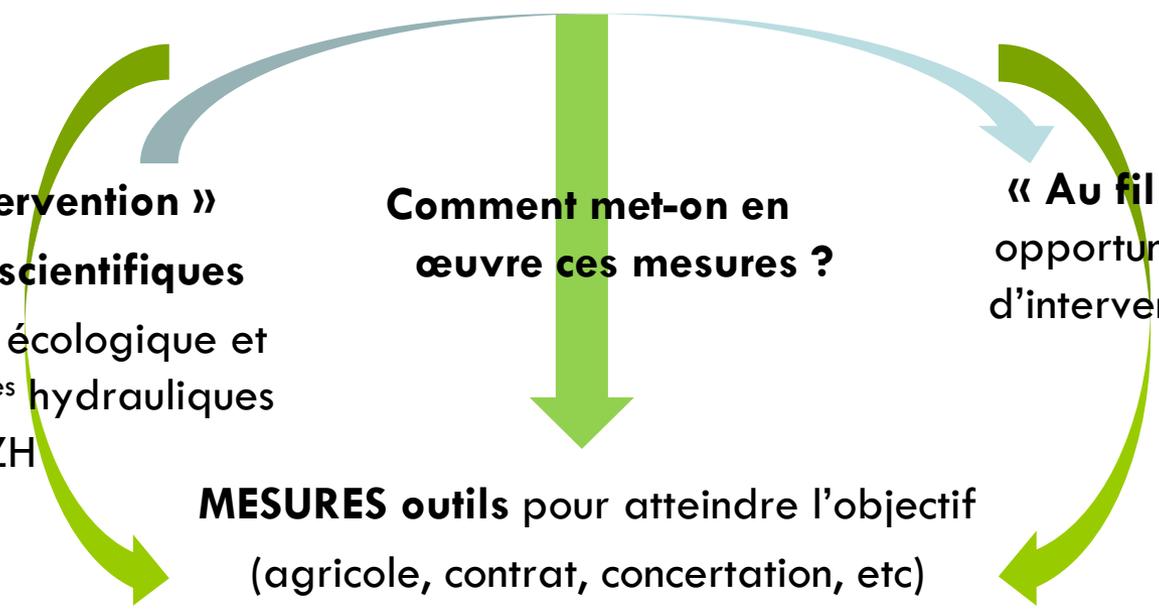


Introduction : Comment a-t-on réfléchi les mesures ?



ENJEUX - ex : Habitats aquatiques et zones humides

OBJECTIFS - ex : Restaurer / maintenir la fonctionnalité des A^{xes} hydrauliques et ZH



« **Stratégie d'intervention** »

MESURES Études scientifiques

Ex : caractérisation écologique et foncière des A^{xes} hydrauliques et ZH

Comment met-on en œuvre ces mesures ?

MESURES outils pour atteindre l'objectif
(agricole, contrat, concertation, etc)

« **Au fil de l'eau** »

opportunités / urgences d'intervention / suivis de projets





Introduction : Comment a-t-on réfléchi les mesures ?



ENJEUX - ex : Habitats aquatiques et zones humides

OBJECTIFS - ex : Restaurer / maintenir la fonctionnalité des A^{xes} hydrauliques et ZH

« Stratégie d'intervention »

MESURES Études scientifiques

Ex : Caractérisation écologique et foncière des A^{xes} hydrauliques et ZH

Comment met-on en œuvre ces mesures ?

« Au fil de l'eau »
opportunités / urgences d'intervention / suivis de projets

MESURES outils pour atteindre l'objectif
(agricole, contrat, concertation, etc)

MESURES suivis scientifiques = indicateurs qui montrent la réponse à l'objectif – ex : suivi floristique des A^{xes} hydrauliques et ZH + Suivi du fonctionnement des A^{xes} hydrauliques





Ordre du jour



Introduction



Les mesures concernées par le groupe de travail





Les mesures concernées par le groupe de travail



Enjeu de conservation : Habitats naturels ouverts agro-pastoraux

Objectif

Mesures

Restaurer / maintenir extensivement les pelouses et prairies, tout en préservant une mosaïque de milieux (friches) sur les francs-bords

Gestion extensive des pelouses, prairies et milieux embroussaillés

Préserver l'habitat naturel et la ressource alimentaire de l'avifaune

Gestion pastorale des pelouses, prairies et milieux embroussaillés

Préserver la flore remarquable des milieux ouverts

Reconversion de terres arables en prairies





Le contenu des mesures



Enjeu de conservation : Habitats naturels ouverts agro-pastoraux

Habitats d'intérêt communautaire ciblés

- 6120 : Pelouses sur sable à Corynéphore
- 6210 : Pelouses à Fétuque à longue feuille et Armoise champêtre
- 6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude





Le contenu des mesures



Enjeu de conservation : Habitats naturels ouverts agro-pastoraux

Espèces d'intérêt communautaire ciblées

- 1303 : Petit rhinolophe
- 1304 : Grand rhinolophe
- 1308 : Barastelle
- 1321 : Murin à oreilles échancrées
- 1324 : Grand murin





Le contenu des mesures



Enjeu de conservation : Habitats naturels ouverts agro-pastoraux

Oiseaux d'intérêt communautaire ciblés

- A246 : Alouette lulu
- A133 : Œdicnème criard
- A338 : Pie-grièche écorcheur
- A379 : Bruant ortolan
- A073 : Milan noir
- A072 : Bondrée apivore
- A080 : Circaète Jean le Blanc
- A031 : Cigogne blanche
- A030 : Cigogne noire
- A023 : Bihoreau gris
- A026 : Aigrette garzette





Les mesures concernées par le groupe de travail



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DE LA NIÈVRE

NATURA 2000

Enjeu de conservation : Habitats aquatiques et dynamique fluviale

Objectifs

Restaurer / maintenir la
fonctionnalité des annexes
hydrauliques et zones humides

Préserver l'habitat naturel et la
ressource alimentaire de l'avifaune

Mesure

Restauration / gestion de mares et trous d'eau, hors gours à Marsilée





Le contenu des mesures



Enjeu de conservation : Habitats aquatiques et dynamique fluviale

Habitats d'intérêt communautaire ciblés

- 3130 : Eaux stagnantes oligotrophes avec végétation du *Bidention pp* et du *Chenopodium rubri*
- 3150 : Boires, gours et mares eutrophes
- 6430 : Mégaphorbiaies





Le contenu des mesures



Enjeu de conservation : Habitats aquatiques et dynamique fluviale

Espèces d'intérêt communautaire ciblées

- 1166 : Triton crêté
- 1220 : Cistude d'Europe
- 1134 : Bouvière
- 1044 : Agrion de mercure
- 1060 : Cuivré des marais
- 1355 : Loutre d'Europe
- 1337 : Castor d'Europe





Le contenu des mesures



Enjeu de conservation : Habitats aquatiques et dynamique fluviale

Oiseaux d'intérêt communautaire ciblés

- A031 : Cigogne blanche
- A030 : Cigogne noire
- A027 : Grande aigrette
- A026 : Aigrette garzette
- A023 : Bihoreau gris
- A094 : Balbuzard pêcheur
- A229 : Martin pêcheur d'Europe





Les mesures concernées par le groupe de travail



PREFECTURE
DE LA NIÈVRE

Enjeu de conservation : Éléments bocagers du paysage

Objectifs

Restaurer / maintenir les éléments bocagers du paysage

Préserver l'habitat naturel et la ressource alimentaire de l'avifaune

Préserver la flore remarquable (orchidées)

Mesure

Réhabilitation / gestion des éléments bocagers du paysage





Le contenu des mesures



Enjeu de conservation : Éléments bocagers du paysage

Espèces d'intérêt communautaire ciblées :

- 1074 : Laineuse du prunellier
- 1083 : Lucane cerf-volant
- 1084 : Barbot / Pique-prune
- 1087 : Rosalie des Alpes
- 1079 : Grand capricorne
- 1166 : Triton crêté
- 1034 : Grand rhinolophe
- 1303 : Petit rhinolophe
- 1308 : Barbastelle





Le contenu des mesures



Enjeu de conservation : Éléments bocagers du paysage

Oiseaux d'intérêt communautaire ciblés :

- A072 : Bondrée apivore
- A080 : Circaète Jean-le-Blanc
- A073 : Milan noir
- A074 : Milan royal
- A030 : Cigogne noire
- A031 : Cigogne blanche
- A338 : Pie-grièche écorcheur
- A236 : Pic noir
- A026 : Aigrette garzette
- A027 : Grande aigrette





Les mesures concernées par le groupe de travail



Enjeu socio-économique : Usages économiques, de loisirs et touristiques

Objectif

Soutenir le rôle des pratiques agricoles favorables à la biodiversité des milieux ouverts et bocagers

Mesures

Soutien au rôle de l'élevage pour la biodiversité

Soutien, accompagnement et valorisation du pastoralisme

Évaluation de l'impact des changements de pratiques agricoles sur la biodiversité





Ordre du jour



Introduction



Les mesures concernées par le groupe de travail



Les contenu des mesures





Le contenu des mesures



Enjeu de conservation : Habitats naturels ouverts agro-pastoraux

Objectif

Mesures

Restaurer / maintenir extensivement les pelouses et prairies, tout en préservant une mosaïque de milieux (friches) sur les frans-bords

Gestion extensive des pelouses, prairies et milieux embroussaillés

Gestion pastorale des pelouses, prairies et milieux embroussaillés

Préserver l'habitat naturel et la ressource alimentaire de l'avifaune

Reconversion de terres arables en prairies

Préserver la flore remarquable des milieux ouverts





Le contenu des mesures



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DE LA NIÈVRE

NATURA 2000

Enjeu de conservation : Habitats naturels ouverts agro-pastoraux

GESTION EXTENSIVE DES PELOUSES, PRAIRIES ET MILIEUX EMBROUSSAILLÉS

But : Favoriser les pratiques d'élevage garantes des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Mesures contractuelles et travail partenarial

Conditions générales

- Enregistrement des interventions
- Absence de retournement des parcelles
- Absence/limitation apports magnésiens et de chaux
- Absence/limitation apports azotés, minéraux, organiques
- Absence d'utilisation de produits phytosanitaires

Conditions liées au pâturage

- Absence de pâturage en hiver sur prairies humides : période ou conditions climatiques à déterminer
- Chargement moyen annuel
- Si parcelles inaccessibles : fauche (cf. conditions liées à la fauche)

Conditions liées à la fauche

- Fauche tardive : dans l'idéal pas de dates mais un niveau de développement de la végétation
- Favoriser la fauche « sympa »
- Zone de mise en défens
- Si pâturage par déprimage et des regains : périodes et chargement

Conditions liées aux milieux en cours de fermeture

- Période de réalisation des travaux (sensibilité faune – flore)
- Plan de travaux : modalités d'élimination des ligneux : nombre d'interventions, localisation (carte), végétaux concernés, méthodes, exportations et/ou lieu de stockage des rémanents
- Attention aux espèces exotiques envahissantes





Le contenu des mesures



Enjeu de conservation : Habitats naturels ouverts agro-pastoraux

GESTION EXTENSIVE DES PELOUSES, PRAIRIES ET MILIEUX EMBROUSSAILLÉS

Si cahiers des charges basés sur des indicateurs de résultats

- Détermination des indicateurs (floristiques)
- Journées d'échanges sur les indicateurs

Bénéficiaires

- Exploitants agricoles

Partenaires associés

- Exploitants agricoles
- DRAAF / Conseil régional / DDT SEA
- Chambres d'agriculture
- Réseau Patur'ajuste
- Regroupements d'agriculteurs (Amis du Val d'Allier)

Points de contrôle

- Définis dans les cahiers des charges des mesures

Indicateurs de résultats

- Surfaces engagées dans les mesures ou gérées selon ce type de pratiques
- Nombres d'exploitants engagés ou investis dans ces pratiques extensives





Le contenu des mesures



Enjeu de conservation : Habitats naturels ouverts agro-pastoraux

GESTION PASTORALE DES PELOUSES, PRAIRIES ET MILIEUX EMBROUSSAILLÉS

But : Favoriser les pratiques pastorales garantes des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Mesures contractuelles et travail partenarial

Conditions générales

- Enregistrement des interventions
- Absence de retournement des parcelles
- Absence/limitation apports magnésiens et de chaux
- Absence/limitation apports azotés, minéraux, organiques
- Absence d'utilisation de produits phytosanitaires

Conditions liées au pastoralisme

- Plan de gestion pastoral : périodes de pâturage, nombre approximatif d'animaux et espèce, toutes autres préconisations particulières. Indication sur une carte des zones sensibles, de parage, etc.

Conditions liées aux milieux en cours de fermeture

- Période de réalisation des travaux (sensibilité faune – flore)
- Plan de travaux : modalités d'élimination des ligneux : nombre d'interventions, localisation (carte), végétaux concernés, méthodes, exportations et/ou lieu de stockage des rémanents
- Attention aux espèces exotiques envahissantes

Si cahiers des charges basés sur des indicateurs de résultats

- Détermination des indicateurs (degré d'abrouissement)
- Journées d'échanges sur les indicateurs





Le contenu des mesures



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DE LA NIÈVRE

NATURA 2000

Enjeu de conservation : Habitats naturels ouverts agro-pastoraux

GESTION PASTORALE DES PELOUSES, PRAIRIES ET MILIEUX EMBROUSSAILLÉS

Bénéficiaires

- Exploitants agricoles

Partenaires associés

- Exploitants agricoles
- DRAAF / Conseil régional / DDT SEA
- Chambres d'agriculture
- Réseau Patur'ajuste
- Groupements d'agriculteurs (Past'Horizon)

Points de contrôle

- Définis dans les cahiers des charges des mesures

Indicateurs de résultats

- Surfaces engagées dans les mesures ou gérées selon ce type de pratiques
- Nombres d'exploitants engagés ou investis dans ces pratiques extensives





Le contenu des mesures



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DE LA NIÈVRE

NATURA 2000

Enjeu de conservation : Habitats naturels ouverts agro-pastoraux

RECONVERSION DE TERRES ARABLES EN PRAIRIES

But : Retrouver sur le **long terme** des surfaces de prairies perdues. Développer des corridors écologiques.

Conditions liées à la remise en prairie

- Mise en place d'un mélange d'espèces herbacées prairiales (selon liste établie dans les cahiers de charges)
- Respect de la date de présence du couvert définie dans le cahier des charges

Conditions générales

- Enregistrement des interventions
- Absence de retournement des parcelles
- Absence/limitation apports magnésiens et de chaux
- Absence/limitation apports azotés, minéraux, organiques
- Absence d'utilisation de produits phytosanitaires

Conditions liées au pâturage

- Absence de pâturage en hiver sur prairies humides : période ou conditions climatiques à déterminer
- Chargement moyen annuel
- Si parcelles inaccessibles : fauche (cf. conditions liées à la fauche)

Conditions liées à la fauche

- Fauche tardive : dans l'idéal pas de dates mais un niveau de développement de la végétation
- Favoriser la fauche « sympa »
- Zone de mise en défens
- Si pâturage par déprimage et des regains : périodes et chargement





Le contenu des mesures



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DE LA NIÈVRE

NATURA 2000

Enjeu de conservation : Habitats naturels ouverts agro-pastoraux

RECONVERSION DE TERRES ARABLES EN PRAIRIES

Bénéficiaires

- Exploitants agricoles

Partenaires associés

- Exploitants agricoles
- DRAAF / Conseil régional / DDT SEA
- Chambres d'agriculture
- Réseau Patur'ajuste
- Regroupements d'agriculteurs (Amis du Val d'Allier)

Points de contrôle

- Définis dans les cahiers des charges des mesures

Indicateurs de résultats

- Surfaces reconverties en prairies
- Nombres d'exploitants ayant reconverti des cultures en prairies





Le contenu des mesures



Enjeu de conservation : Habitats aquatiques et dynamique fluviale

Objectifs

Restaurer / maintenir la
fonctionnalité des annexes
hydrauliques et zones humides

Préserver l'habitat naturel et la
ressource alimentaire de l'avifaune

Mesure

Restauration / gestion de mares et trous d'eau, hors gours à Marsilée

Mesure préalable : « Caractérisation écologique et foncière des annexes hydrauliques et zones humides »
(Amélioration des connaissances scientifiques)

⇒ Inventaire, caractérisation des habitats, état et enjeux de conservation

⇒ Actions pour atteindre le bon état de conservation et priorisation des interventions





Le contenu des mesures



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DE LA NIÈVRE

NATURA 2000

Enjeu de conservation : Habitats aquatiques et dynamique fluviale

RESTAURATION / GESTION DE MARES ET TROUS D'EAU, HORS GOURS A MARSILEE

But : Accompagner les exploitants dans la création, restauration et/ou gestion des mares et trous d'eau sur leurs parcelles

Conditions liées à la mise en œuvre = plan de gestion

- Modalités de débroussaillage préalable (si besoin)
- Modalités de curage et épandage
- Période d'intervention
- Modalités de mise en place d'une végétation aquatique indigène (si besoin)
- Nécessité de créer ou agrandir une pente douce
- Possibilité ou absence de végétalisation des berges
- Modalités d'entretien de la végétation aquatique : date, périodicité (ex : par tiers sur 3 ans)
- Modalités de luttés contres d'éventuelles espèces exotiques envahissantes

Conditions liées à la mise en œuvre = plan de gestion

- Conciliation avec la présence / l'abreuvement du bétail : mise en défens totale ou partielle
- Absence de colmatage plastique
- Absence d'utilisation de produits phytosanitaires

Les points d'attention

- Présence de Marsilée
- Contexte réglementaire : Loi sur l'eau et évaluation d'incidence Natura 2000





Le contenu des mesures



Enjeu de conservation : Habitats aquatiques et dynamique fluviale

RESTAURATION / GESTION DE MARES ET TROUS D'EAU, HORS GOURS A MARSILEE

Bénéficiaires

- Exploitants agricoles

Partenaires associés

- Exploitants agricoles
- Groupements d'agriculteurs (Amis du Val d'Allier, Past'Horizons)
- DRAAF / Conseil régional / DDT SEA
- Chambres d'agriculture
- Police de l'eau / AFB / DDT service Biodiversité

Points de contrôle

- Définis dans les cahiers des charges des mesures

Indicateurs de résultats

- Nombre et surface de mares et trous d'eau créés, restaurés et/ou entretenus
- Nombre et surface de mares et trous d'eau faisant l'objet d'un engagement en mesure agro-environnemental
- Nombre d'exploitants engagés ou investis dans la mesure





Le contenu des mesures



Enjeu de conservation : Éléments bocagers du paysage

Objectifs

Restaurer / maintenir les éléments bocagers du paysage

Préserver l'habitat naturel et la ressource alimentaire de l'avifaune

Préserver la flore remarquable (orchidées)

Mesure

Réhabilitation / gestion des éléments bocagers du paysage

Mesure préalable : « Étude de la fonctionnalité du maillage bocager » (Amélioration des connaissances scientifiques)

⇒ Identification de la présence des espèces d'intérêt communautaire / fonctionnement des corridors

⇒ Identification des besoins en terme de réhabilitation/entretien, priorisation des interventions





Le contenu des mesures



Enjeu de conservation : Éléments bocagers du paysage

REHABILITATION / GESTION DES ELEMENTS BOCAGERS DU PAYSAGE

But : Réhabiliter ou maintenir la fonctionnalité des éléments bocagers en tant qu'habitats d'espèces et corridors écologiques

Conditions liées à la mise en œuvre = plan de gestion

- Essences utilisées pour une plantation
- Pourcentage de linéaire de haies hautes
- Plantation, réhabilitation, entretien : modalités précises, calendrier et périodes d'intervention
- Abattage d'arbres morts ou en mauvais état sanitaire seulement si danger pour les personnes et les biens
- Hauteur / largeur de haies
- Absence de brûlage des résidus de taille à proximité des arbres
- Remplacement des plants manquants ou n'ayant pas pris par des jeunes plants (moins de 4 ans)

Bénéficiaires

- Exploitants agricoles

Partenaires associés

- Exploitants agricoles
- DRAAF / Conseil régional / DDT SEA
- Chambres d'agriculture
- Réseau Patur'ajuste
- Regroupements d'agriculteurs (Amis du Val d'Allier, Past'Horizon)

Points de contrôle

- Définis dans les cahiers des charges des mesures

Indicateurs de réalisation

- Mètres linéaires ou nombre d'éléments bocagers réhabilités, replantés et/ou entretenus
- Nombre d'exploitants engagés ou investis dans la mesure





Le contenu des mesures



Enjeu socio-économique : Usages économiques, de loisirs et touristiques

Objectif

Soutenir le rôle des pratiques agricoles favorables à la biodiversité des milieux ouverts et bocagers

Mesures

Soutien au rôle de l'élevage pour la biodiversité

Soutien, accompagnement et valorisation du pastoralisme

Évaluation de l'impact des changements de pratiques agricoles sur la biodiversité





Le contenu des mesures



Enjeu socio-économique : Usages économiques, de loisirs et touristiques

SOUTIEN AU ROLE DE L'ELEVAGE POUR LA BIODIVERSITE (Concertation / communication et sensibilisation)

But : Favoriser les démarches œuvrant pour la viabilité des exploitations, accompagner les exploitants dans les pratiques mises en places et valoriser leur rôle pour la biodiversité

Viabilité des exploitations

- Mise en relation des exploitants
- Aide à la mise en place d'une démarche concertative et partenariale entre les exploitants : organisation et animation de réunions, rédaction des compte-rendus
- Accompagnement et aide aux potentiels projets émergents / y apporter l'approche environnementale
- Recherche et mise en relation avec des structures partenaires
- Communication sur le projet, via l'animation des sites Natura 2000 (site internet, gazette, etc)

Valorisation du rôle des exploitants pour la biodiversité

- Définition des supports de communication à créer ou existants avec les agriculteurs
- Élaboration, édition et diffusion
- Participation à des actions de communication déjà existante (ex : concours « Prairies fleuries »)
- Exploitants agricoles

Techniques agricoles favorables à la biodiversité

- Mise en relation des exploitants : retours d'expérience
- Journées d'échanges sur des techniques particulières (ex : démonstration de fauche « sympa »)





Le contenu des mesures



Enjeu socio-économique : Usages économiques, de loisirs et touristiques

SOUTIEN AU ROLE DE L'ELEVAGE POUR LA BIODIVERSITE (Concertation / communication et sensibilisation)

Bénéficiaires

- Exploitants agricoles

Partenaires associés

- Exploitants agricoles
- Chambres d'agriculture
- Réseau Patur'ajuste
- ARDEAR
- Regroupements d'agriculteurs (Amis du Val d'Allier, Past'Horizon)





Le contenu des mesures



Enjeu socio-économique : Usages économiques, de loisirs et touristiques

SOUTIEN, ACCOMPAGNEMENT ET VALORISATION DU PASTORALISME (Concertation / communication et sensibilisation)

But : Favoriser les démarches œuvrant pour la viabilité des exploitations, accompagner les éleveurs dans les pratiques mises en places et valoriser leur rôle pour la biodiversité

Accompagnement des éleveurs

- Accompagnement pour la gestion des milieux naturels et l'accès à de nouveaux sites de pâturage
- Accompagnement des projets collectifs ou individuels montés sur le territoire
- Mise en relation des exploitants du territoire engagés dans une démarche de préservation de l'environnement
- Recherche et mise en relation de structures partenaires des projets
- Définition des supports de communication à créer ou existants avec les agriculteurs

Valorisation du rôle des éleveurs pour la biodiversité

- Participation à des événementiels locaux sur le pastoralisme ou sur d'autres thématiques liées
- Détermination des moyens de communication en partenariat avec les éleveurs
- Élaboration, édition et diffusion





Le contenu des mesures



Enjeu socio-économique : Usages économiques, de loisirs et touristiques

SOUTIEN, ACCOMPAGNEMENT ET VALORISATION DU PASTORALISME (Concertation / communication et sensibilisation)

Bénéficiaires

- Exploitants agricoles

Partenaires associés

- Exploitants agricoles
- Chambres d'agriculture
- Réseau Patur'ajuste
- ARDEAR
- Regroupements d'agriculteurs (Amis du Val d'Allier, Past'Horizon)





Ordre du jour



Introduction



Les mesures concernées par le groupe de travail



Les contenu des mesures



Quelles suites à ce groupe de travail ?



Quelles suites à ce groupe de travail ?



⇒ Deux autres groupes de travail en parallèle

- Groupe n°3 : Gestion directe des milieux naturels : contrats ni agricoles – ni forestiers et forestiers

7 février 2019 – après-midi

- Groupe n°4 : Mesures liées aux autres activités, à la communication et à la gestion de la fréquentation

19 février 2019 – matin

⇒ Si besoin : modifier le tableau enjeux/objectifs/mesures

⇒ Sur la base des groupes de travaux : rédaction des fiches mesures + proposition d'un calendrier idéal de mise en œuvre (feuille de route) + priorisation des mesures

⇒ Envoi du document pour avis aux participants aux groupes de travail d'ici fin mars / début avril (idéal)





Merci de votre participation



Avec le soutien de :

